

LES SENTIERS RAQUETTES

TERRITOIRE
GRANDEUR D'ÂME



LEMAN
MOUNTAINS
EXPLORE

DES PANORAMAS UNIQUEs AU CŒUR D'UNE NATURE SAUVAGE ET PRÉSERVÉE

Les stations de Lemn Mountains Explore® sont idéales pour la randonnée en raquettes. Conjuguant liberté, accessibilité et bien-être, la randonnée en raquettes construit son succès sur cette envie toujours plus prononcée de reconnexion profonde avec la nature.

Les stations de Lemn Mountains Explore® vous proposent près de 100 kilomètres d'itinéraires balisés afin de découvrir la nature hivernale dans un cadre montagneux.



Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet de Lemn Mountains Explore !

5 RÈGLES D'OR DE LA RANDONNÉE EN RAQUETTES

- * Avant de vous engager, informez-vous sur les conditions météorologiques et le risque d'avalanche.
- * Choisissez un itinéraire adapté à votre niveau.
- * Informez un proche de votre sortie et de l'itinéraire choisi.
- * Ne vous écartez pas des itinéraires balisés.
- * Respectez le milieu naturel et la faune.

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE



DIFFICULTÉS DES ITINÉRAIRES

La difficulté de l'itinéraire est établie à partir de critères comme le dénivelé positif, la distance, la durée du parcours, l'accessibilité...

ITINÉRAIRE TRÈS FACILE

ITINÉRAIRE FACILE

ITINÉRAIRE DIFFICILE

ITINÉRAIRE TRÈS DIFFICILE

* Sur le terrain, suivez la signalétique raquettes (violette) mise en place :



RISQUE D'AVALANCHE

Sur chaque explication est indiqué
le risque à partir duquel le sentier est fermé



Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart des pentes* suffisamment raides.

De nombreux départs spontanés de grosses avalanches, et parfois de très grosses, sont à attendre, y compris en terrain peu raide.



Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart des pentes* suffisamment raides.

Déclenchements d'avalanches probables même par faible surcharge(**) dans de nombreuses pentes suffisamment raides(***). Dans certaines situations, de nombreux départs spontanés d'avalanches de taille moyenne et parfois grosses sont à attendre.



Dans de nombreuses pentes* suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément à faiblement stabilisé.

Déclenchements d'avalanches possibles parfois même par faible surcharge(**) et dans de nombreuses pentes, surtout dans celles généralement décrites dans le bulletin. Dans certaines situations, quelques départs spontanés d'avalanches de taille moyenne, et parfois assez grosses, sont possibles.



Dans quelques pentes* suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément stabilisé. Ailleurs, il est bien stabilisé.

Déclenchements d'avalanches possibles surtout par forte surcharge(**) et dans quelques pentes généralement décrites dans le bulletin. Des départs spontanés d'avalanches de grande ampleur ne sont pas à attendre.



Le manteau neigeux est bien stabilisé dans la plupart des pentes.

Les déclenchements d'avalanches ne sont, en général, possibles que par forte surcharge(**) sur de très rares pentes raides(***). Seules des coulées ou de petites avalanches peuvent se produire spontanément.

(*) Les caractéristiques des pentes sont précisées dans le bulletin : altitude, orientation, topographie...

(**) Surcharge indicative : forte : skieurs groupés, engins de damage, explosifs... faible : skieur isolé, piéton..

(***) Pentes particulièrement propices aux avalanches en raison de leur déclivité, la configuration du terrain, la proximité de la crête..

Le terme "déclenchement" concerne les avalanches provoquées par surcharge, notamment par le(s) skieur(s).

Le terme "départ spontané" concerne les avalanches qui se produisent sans action extérieure.

BERNEX

06. **CIRCUIT DE L'ENVERS**

07. **DE LA DESCENTE AUX ESSERTS**

08. **LE BÉCRET**

09. **À TRAVERS LES ALPAGES**

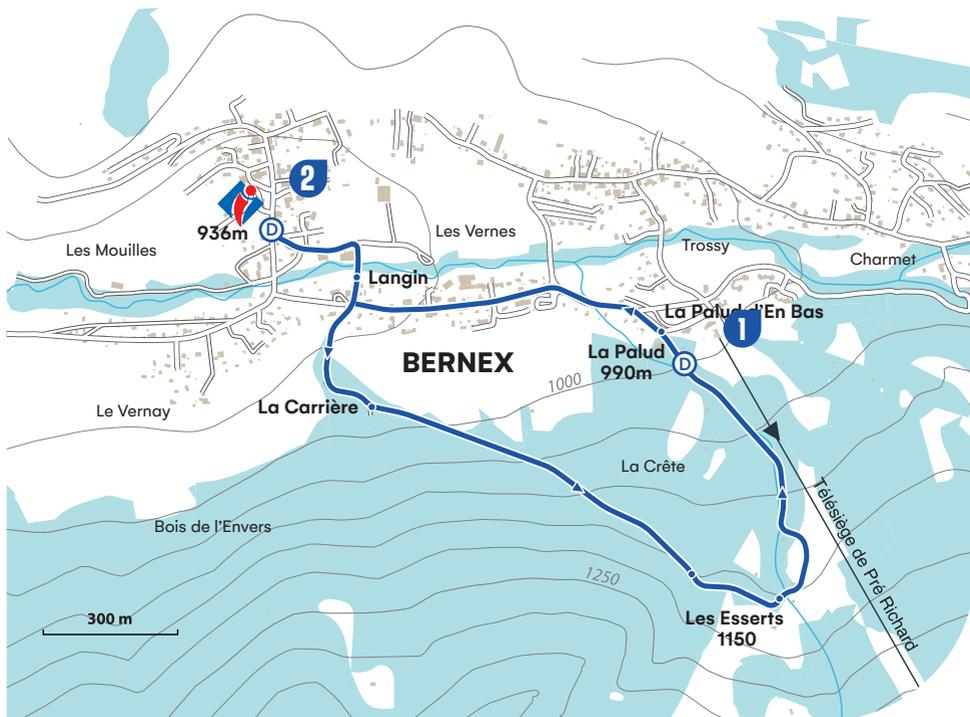
10. **BOUCLE DE PRÉ RICHARD**



☎ 04 50 73 60 72
✉ bernex@ot-peva.com
🌐 bernex-tourisme.com

PÉRIODE D'OUVERTURE
Du 10/12 au 30/04.

Sous réserve de conditions d'enneigement.



CIRCUIT DE L'ENVERS

Départ : Bas du télésiège
Pré-Richard ou Office de Tourisme
74500 BERNEX

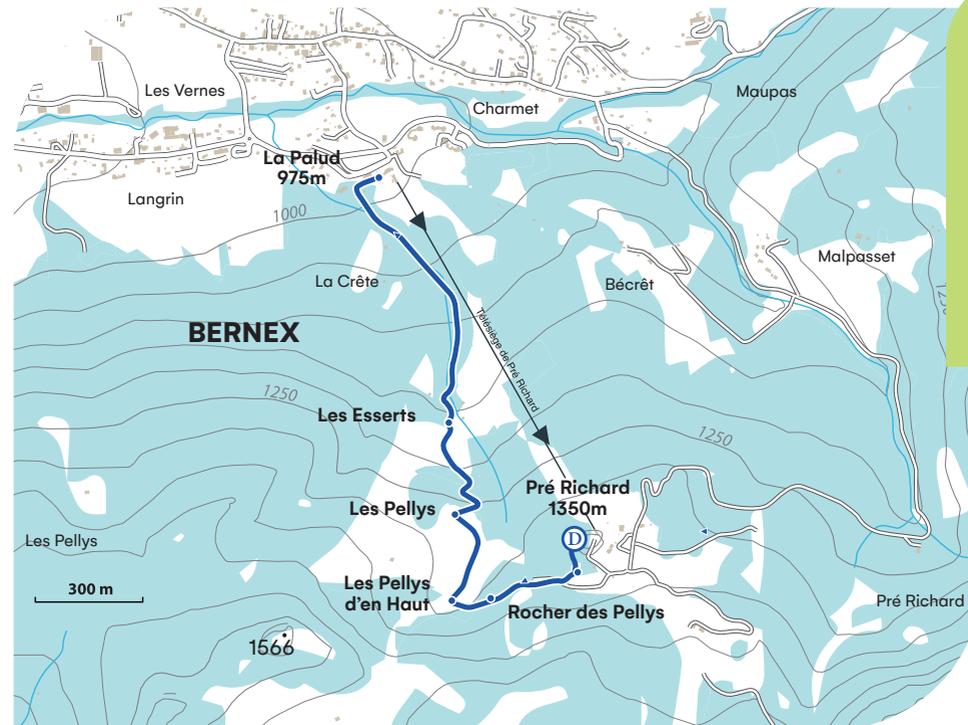
- 🕒 1h30
- 🏔️ 220 m (Min. 936m - Max. 1163m)
- 📏 3,70 km

Partez sur les traces des animaux dans la dense forêt de l'Envers, découvrez les chalets d'alpages des Esserts et le panorama sur le village de Bernex.

2 départs possibles : pied du télésiège de Pré-Richard ou office de tourisme.

1 Traverser le parking de départ des remontées mécaniques et descendre en longeant la route en direction de Langin. Au rond point, prendre à droite, puis à gauche pour longer la rivière. Arrivé à la passerelle, prendre à gauche. Ensuite traverser la route et prendre le chemin en face, remonter à gauche et suivre la piste qui conduit à la carrière. La piste devient chemin. Au carrefour des sentiers, prendre à gauche pour atteindre les prés puis le hameau des Esserts. Prendre la piste qui descend en forêt le long du torrent jusqu'au point de départ.

2 Se garer devant l'office de tourisme, prendre la direction de la Maison Bernolande (salle des fêtes), se diriger vers la rivière l'Ugine, traverser la passerelle, puis continuer tout droit. Ensuite traverser la route et prendre le chemin en face, remonter à gauche et suivre la piste qui conduit à la carrière. La piste devient chemin. Au carrefour des sentiers, prendre à gauche pour atteindre les prés puis le hameau des Esserts. Prendre la piste qui descend en forêt le long du torrent jusqu'au point de départ.



LA DESCENTE AUX ESSERTS

Départ : Sommet du télésiège
de Pré-Richard
74500 BERNEX

- 🕒 1h
- 🏔️ 370 m (Max. 1352m)
- 📏 370 m (Min. 987m)
- 📏 2,20 km

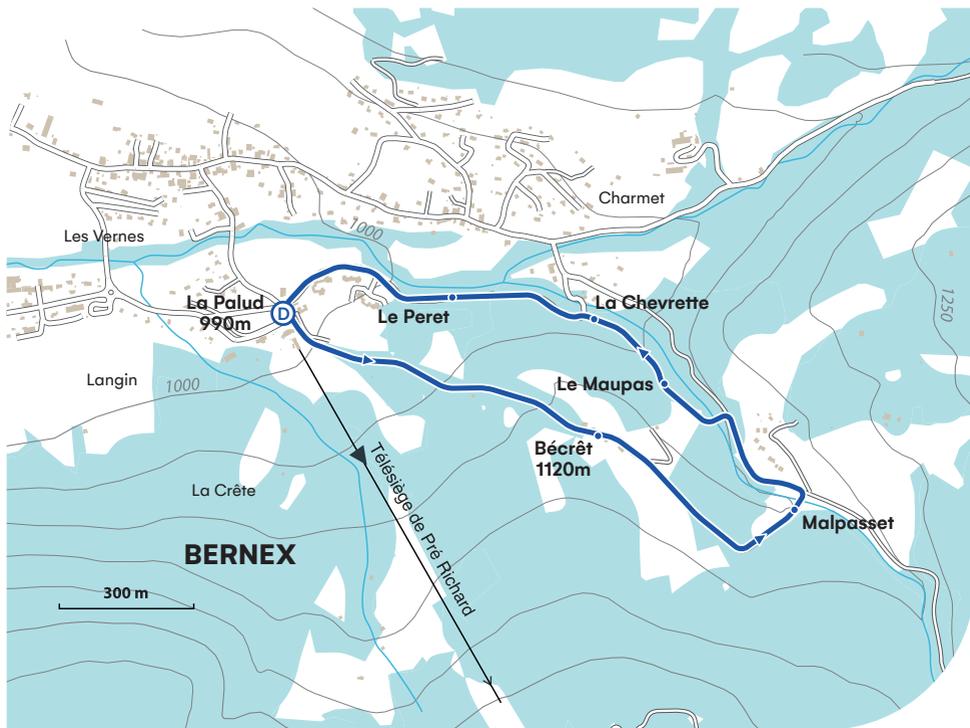
Cet itinéraire offre de superbes panoramas sur la Dent d'Oche et le Château d'Oche, le lac Léman.

Découvrez les chalets d'alpage des Pellys et des Esserts. 2 possibilités : prendre un forfait piéton et emprunter le télésiège de Pré-Richard. L'itinéraire débute alors au sommet du télésiège et ne comporte que de la descente.

Ou faire l'itinéraire aller-retour depuis le bas de la station (compter 2h30).

Depuis l'arrivée du télésiège de Pré Richard, descendre en longeant la piste par la droite. Arrivé sur le plat, continuer vers la droite, longer le grillage entourant un petit lac. Au bout du plat, traverser la piste et le téléski des Pellys pour prendre une piste qui monte à gauche et rejoint une clairière. Descendre par la piste qui part sur la droite qui vous permet d'atteindre le plat de départ des téléskis du Mont Baron et de Pellys. Descendre encore un peu en se dirigeant sur le côté droit du chalet.

Le chemin s'engage en forêt, fait quelques lacets et rejoint une prairie. Descendre alors jusqu'aux chalets des Esserts. Prendre la piste qui s'enfonce dans la forêt et qui descend en longeant le torrent. Ne pas prendre les départs vers la droite qui permettent de rejoindre la piste de La Lanche. On atteint le parking qu'il suffit de traverser pour rejoindre le pied du télésiège.

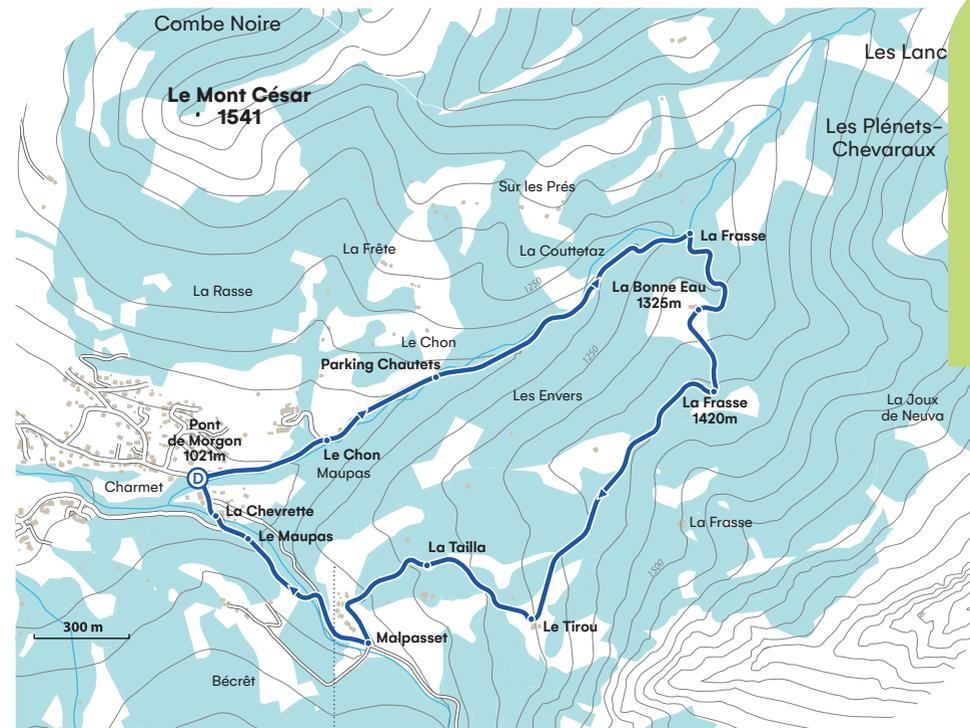


LE BÉCRÔT

Départ : Bas du télésiège
Pré-Richard
74500 BERNEX

- 🕒 1h
- ⬆️ 160 m (Max. 1135m)
- ⬆️ 202 m (Min. 988m)
- 📍 2,80 km

Découvrez les hameaux de Bécrot et de Malpasset, ou la glace qui joue avec les eaux de l'Ugine. Longez les caisses des remontées mécaniques par la gauche, traverser la piste d'arrivée et s'engager dans le chemin qui part entre deux rangées d'arbres. Rejoindre ainsi le hameau de Bécrot que l'on traverse sur une piste redevenue plate. Traverser le télésiège de Bécrot. Attention les skieurs sont prioritaires ! Prendre à gauche la piste qui descend au fond de la vallée. On descend celle-ci vers la gauche par la route jusqu'à une passerelle sur l'Ugine. La traverser et emprunter la piste qui descend en suivant la rivière. Laisser tous les départs sur la droite pour atteindre la route à la Palud. On rejoint le point de départ en suivant la route sur quelques centaines de mètres.



À TRAVERS LES ALPAGES

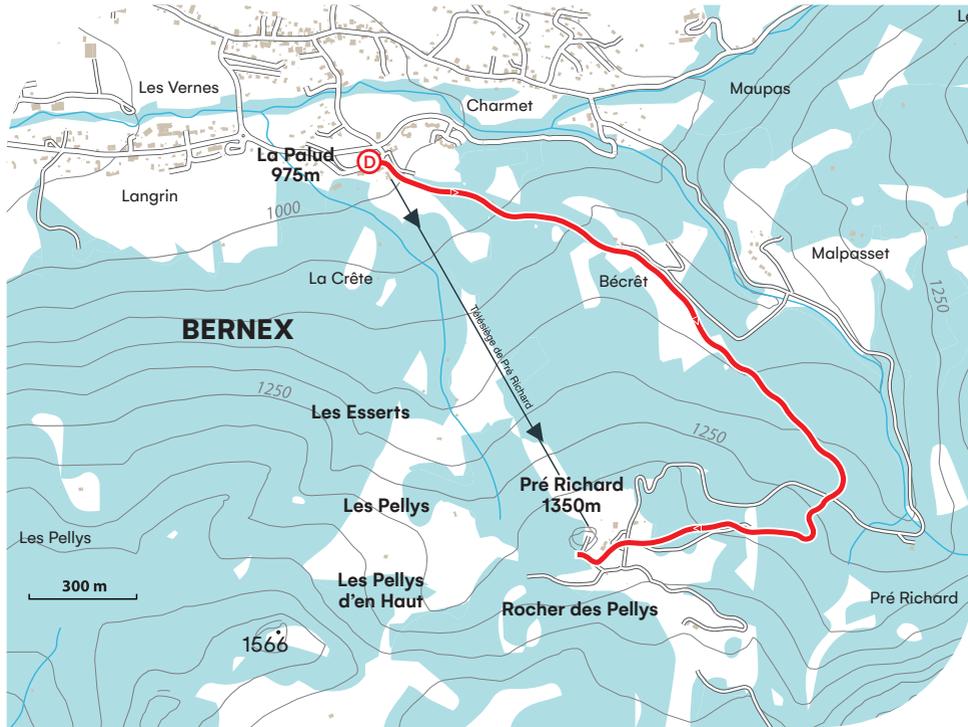
Départ : Pont de Morgon,
parking du restaurant
la Chevette
74500 BERNEX

- 🕒 2h30
- ⬆️ 420 m (Max. 1419m - Min. 1019m)
- 📍 6,00 km

Cet itinéraire en raquettes vous offrira de magnifiques panoramas sur le Lac Léman et la Pointe de Pelluaz. Vous traverserez les grands espaces dégagés des alpages du Tirou, de la Frasse et de la Bonne Eau où se nichent des chalets typiques de montagne. Depuis le Pont de Morgon, remonter la route le long de la rivière sans la traverser. Elle laisse place à une piste qui s'enfonce dans la forêt et permet de rejoindre un carrefour (La Couttefraz). Prendre à droite pour remonter un espace dégagé, face à la Dent d'Oche. L'itinéraire traverse le torrent et monte à droite jusqu'aux chalets de la Bonne Eau. Après les bâtiments, monter à gauche, directement dans la pente dans une trouée. La pente se redresse avant d'arriver à une piste horizontale qu'il faut prendre à droite. La suivre jusqu'aux chalets du Tirou, d'où l'on dispose d'une vue très dégagée. Descendre alors à droite dans un creux bordé de bois. Bien repérer le balisage pour trouver l'endroit où l'on s'engage dans la forêt, passer devant un chalet et descendre jusqu'à une piste. La prendre à droite et au niveau d'un chalet isolé, descendre à gauche pour rejoindre le hameau de Malpasset et ses maisons typiques. Prendre la route à droite jusqu'à une passerelle sur l'Ugine. La traverser et emprunter la piste qui descend en suivant le torrent qui cascade le long du chemin en offrant des paysages étonnants. À la Chevette, prendre à droite pour retrouver le pont de Morgon.

THOLLON- LES-MÉMISES

- 12. AUTOUR DE THOLLON 
- 13. CRÈTE DES MÉMISES 
- 14. L'ALPAGE DE LAIN 



BOUCLE DE PRÉ RICHARD

Départ : Bas du télésiège
 Pré-Richard
 74500 BERNEX

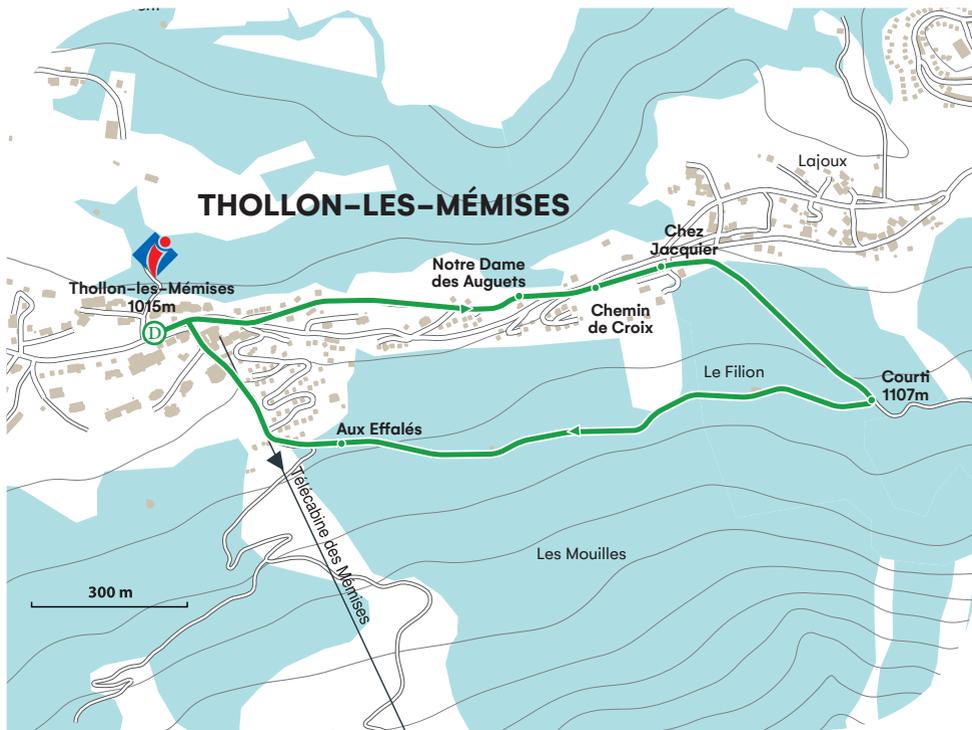
-  1h
-  370 m
-  4,80 km

Une jolie boucle en randonnée raquettes pour découvrir le domaine de Bernex avec de jolis points de vue ! Cet itinéraire propose une montée par le Bécrot et la descente par les Esserts. (Voir page 8) Vous avez aussi la possibilité de rebrousser chemin et prendre le chemin du Bécrot en descente. La montée se fait en longeant les caisses des remontées mécaniques par la gauche. Puis traverser la piste d'arrivée et s'engager dans le chemin qui part entre deux rangées d'arbres de forêt. Rejoindre ainsi le hameau de Bécrot que l'on traverse sur une piste redevenue plate. Un peu après avoir traversé le télésiège du Bécrot prendre le sentier qui monte dans la forêt (bien suivre les panneaux directionnels raquettes). Vous rejoindrez la piste de ski puis le chemin qui mène au restaurant du sommet du télésiège. Depuis l'arrivée du télésiège de Pré Richard, descendre en longeant la piste par la droite. Arrivé sur le plat, continuer vers la droite, longer le grillage entourant un petit lac. Au bout du plat, traverser la piste et le télésiège des Pellys pour prendre une piste qui monte à gauche et rejoint une clairière. Descendre par la piste qui part sur la droite qui vous permet d'atteindre le plat de départ des téléskis du Mont Baron et de Pellys. Descendre encore un peu en se dirigeant sur le côté droit du chalet. Le chemin s'engage en forêt, fait quelques lacets et rejoint une prairie. Descendre alors jusqu'aux chalets des Esserts. Prendre la piste qui s'enfonce dans la forêt et qui descend en longeant le torrent. Ne pas prendre les départs vers la droite qui permettent de rejoindre la piste de la Lanche. On atteint le parking qu'il suffit de traverser pour rejoindre le pied du télésiège.



 04 50 70 90 01 – 04 50 75 09 88
 info@thollonlesmemises-tourisme.com
 hiver.thollonlesmemises-tourisme.com

PÉRIODE D'OUVERTURE
 Du 10/12 au 30/04
 Sous réserve de conditions d'enneigement.

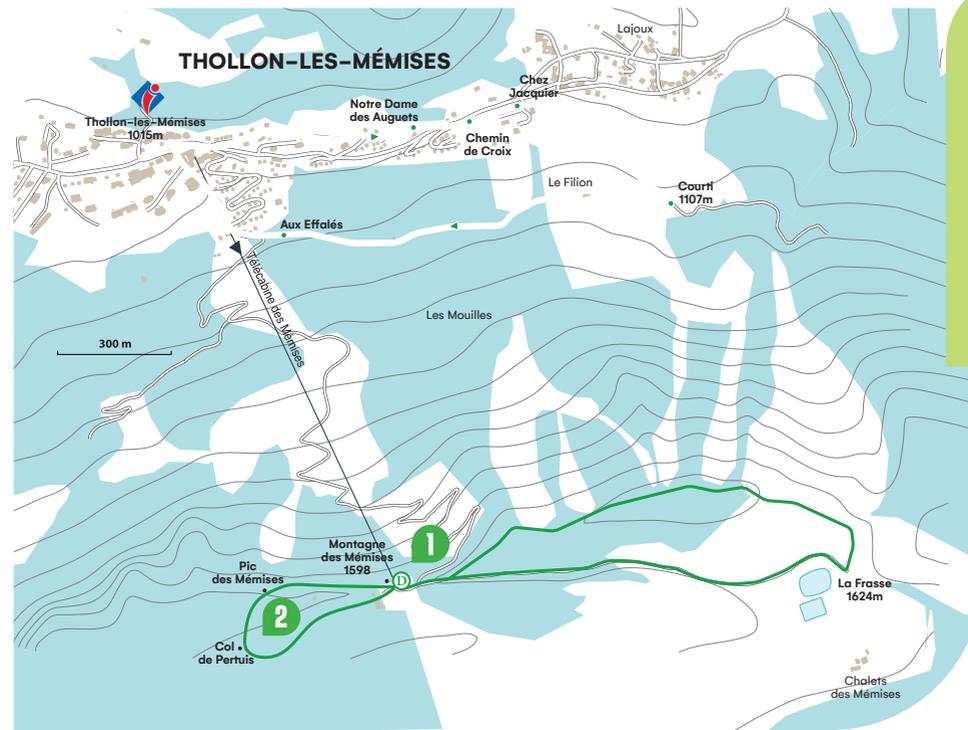


AUTOUR DE THOLLON

Départ : Parking de l'Office de Tourisme
74500 THOLLON-LES-MÉMISES

- 🕒 1h
- ⬆️ 130 m (Max. 1148m)
- ⬆️ 130 m (Min. 1011m)
- 📏 3,40 km

Une balade en raquettes autour du village de la station à la découverte de son patrimoine (grotte, chemin de croix, fermes d'alpages).
Depuis l'office de tourisme, suivre la direction « Lajoux », après 400 mètres, prendre sur la gauche « Chemin du Requart », vous pourrez alors chausser vos raquettes à la fin de la partie goudronnée.
Rejoindre « La Pierre des Auguets », grotte située sur votre gauche qui abrite la statue de Notre Dame de Lourdes. Traverser la route départementale, continuer sur le « Chemin de Croix », inauguré en 1892. Après la 14^{ème} station, descendre à gauche sur quelques mètres, et prendre le chemin sur la droite. Après un passage à plat, prendre la montée en sous-bois, à la sortie de ce sous-bois, prendre à droite (direction station). Attention, ne manquez pas cette bifurcation, vous seriez en itinéraire non balisé et dangereux en période hivernale. Passage devant une ancienne bâtisse où les amateurs de pierres pourront apprécier, entre autres, les encadrements des fenêtres, puis vue magnifique sur le lac Léman, la côte suisse et les premières habitations du hameau de Lajoux. Suivre le long passage en sous-bois où vous croiserez sans doute des traces d'animaux sauvages, un « casse-noisette » viendra peut-être vous saluer ! Rejoindre ensuite le centre de la station.



CRÊTE DES MÉMISES

Départ : Sommet de la télécabine de Thollon les Mémises
74500 THOLLON-LES-MÉMISES

- 🕒 1h
- ⬆️ 90 m (Max. 1684m)
- ⬆️ 90 m (Min. 1594m)
- 📏 2,40 km

1 Cet itinéraire facile est réputé pour ses beaux panoramas à 360° sur le lac Léman, les Alpes et le Jura. En haut de la télécabine de Thollon-les-Mémises, emprunter la montée située sur la gauche de l'accès aux pistes de ski. Sur le chemin, vue sur le pic de Borée, puis l'alpage des Mémises et de nombreux sommets suisses. Au niveau de l'arrivée du télésiège de « La Frasse », partir sur la gauche pour rejoindre un secteur plus sauvage. Panorama sur le lac Léman avec les côtes françaises et suisses sur le chemin du retour. Cet itinéraire se termine avec une jolie vue sur le village de Thollon-les-Mémises et le Léman.
2 Possibilité de rejoindre le Pic des Mémises par la piste multi glisse ou par la crête.



L'ALPAGE DE LAIN

Départ : Chemin de Lain
74500 THOLLON-LES-MÉMISES

🕒 1h
🏔️ 90 m (Max. 1016m - Min. 922m)
📏 3,60 km

Découvrez le hameau de Lain et son alpage et traversez les prairies enneigées surplombant le hameau « Chez les Vesin ». Pour rejoindre l'itinéraire de Lain, lieu où le lin et le chanvre étaient fabriqués, partir en direction du hameau de Chez les Vesin en passant devant l'église. Au croisement, prendre à droite sur « Route des Plagnes ».

Après environ 400 m, au niveau d'une fontaine et d'un oratoire, prendre à gauche « Route de l'Emmoutagnée ». Retrouvez le départ de l'itinéraire 50 m plus loin, où vous pourrez chausser vos raquettes et emprunter le « Chemin de Lain ». Après une montée en grande partie en sous-bois, vous arriverez à des panneaux d'indication, suivez le chemin qui continue, à plat, le plus à droite. Les premières bâtisses apparaissent, sur votre gauche un grand espace ouvert, surmonté par la falaise des Mémises, le mont César et plus à droite le mont Bénand (des traces de raquettes peuvent sillonner cet espace, ne partez pas sur ces traces qui vous emmèneraient sur des secteurs non balisés).

En continuant sur l'itinéraire balisé, vous découvrirez d'autres granges, certaines rénovées. C'était l'endroit où les paysans des hameaux de Chez les Vesin et Chez Cachat entreposaient le foin. Ils venaient le récupérer en hiver avec des « luges à foin » pour nourrir leurs animaux.

Après la grange située sur votre droite, suivez la longue descente en sous-bois. Au pied de cette descente, à la sortie du sous-bois, prendre légèrement sur la droite le tracé qui vous mènera à un joli point de vue sur la dominante falaise des Mémises.

Continuer le long de la lisière du bois, apparaîtront alors les habitations du hameau de Chez les Vesin. Au croisement suivant remontez à droite, vous rejoindrez le chemin emprunté pour la montée. De là, redescendez à gauche pour repartir en direction du Chef-lieu.

ABONDANCE

16. CHAPELLES ET ORATOIRES 🏰🏰

17. FREMOUX 🏰🏰

18. DOMAINE DE L'ESSERT 🏰🏰

19. VERSANT FORESTIER 🏰🏰🏰

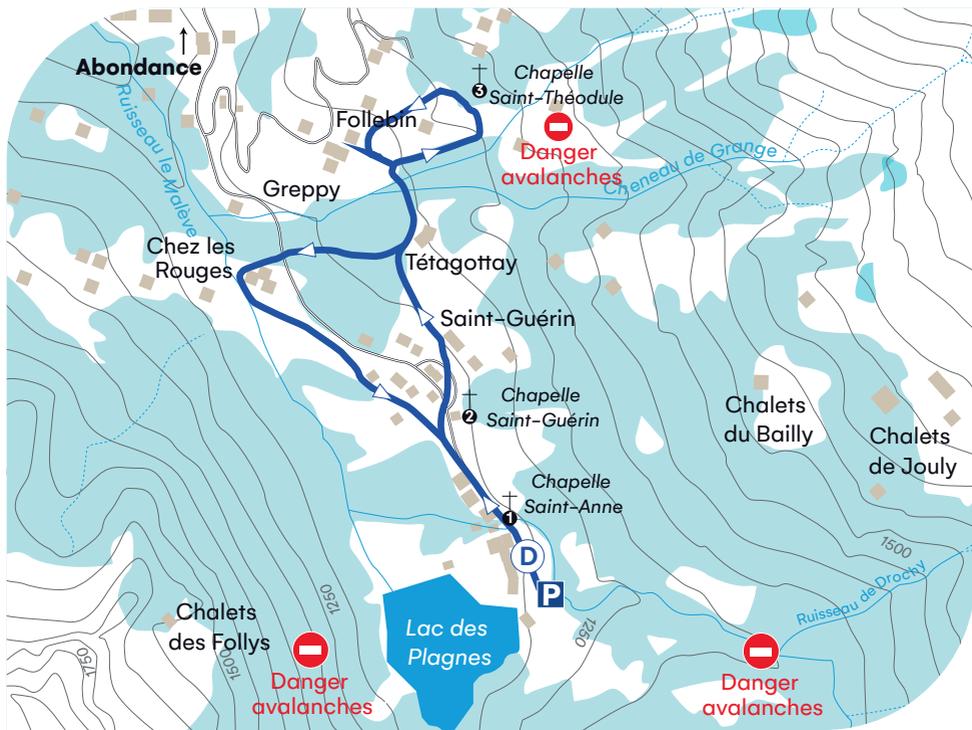
20. LES CHALETs D'AUTIGNY 🏰🏰🏰



☎️ 04 50 73 02 90
✉️ abondance@otpeva.com
🌐 hiver.abondance-tourisme.com

PÉRIODE D'OUVERTURE
Du 10/12 au 30/04

Sous réserve de conditions d'enneigement.

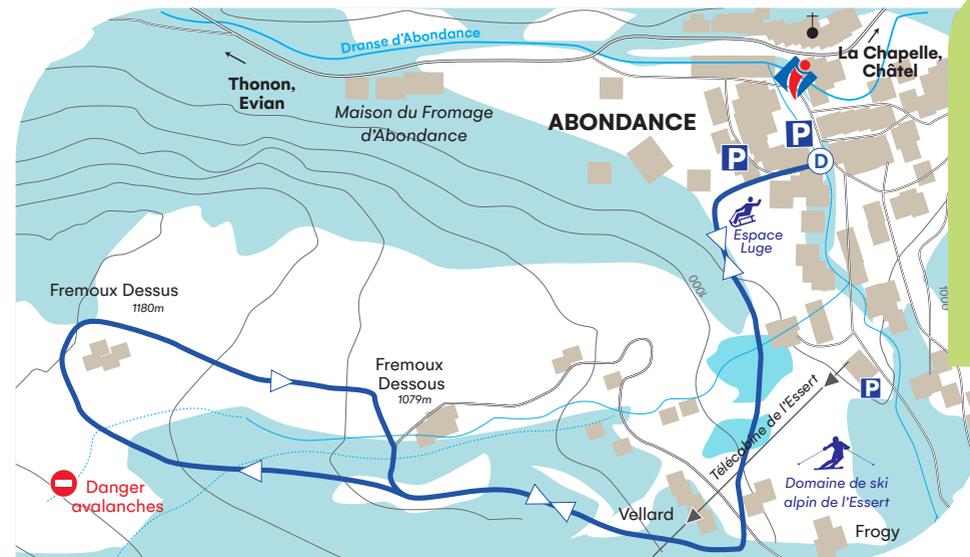


CHAPELLES ET ORATOIRES

Départ : Parking du lac des Plagnes

- 2h
- 150 m
- 4,60 km

Depuis le parking du lac des Plagnes, descendez en direction de la chapelle Saint-Anne, suivez la route jusqu'à la Chapelle de St Guérin. Traversez la route au niveau de cette chapelle puis montez jusqu'aux chalets de Tétagottay. Le sentier se prolonge en forêt jusqu'à un oratoire puis à découvert vers la chapelle Saint-Théodule. De là, vous redescendez en direction des fermes de Follebin et retrouvez une partie du sentier de montée jusqu'aux chalets de Tétagottay. Descendez ensuite en direction de Chez Les Rouges, traversez la route et retrouvez le sentier qui mène au lac des Plagnes. Tout au long de l'itinéraire, vous découvrirez le patrimoine bâti (fermes, chalets, oratoires, chapelles) qui fait la richesse de la vallée d'Abondance.

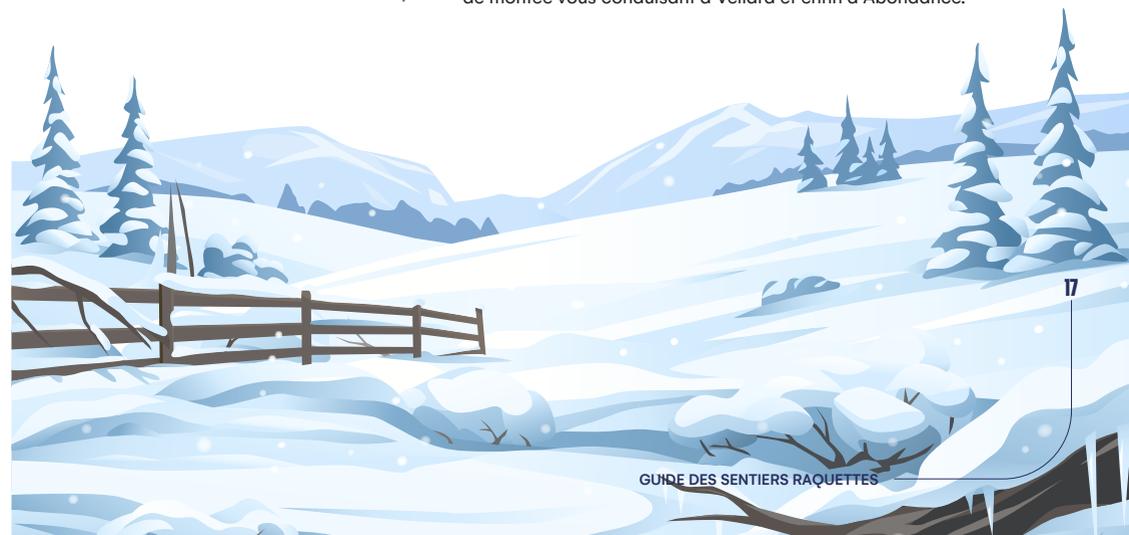


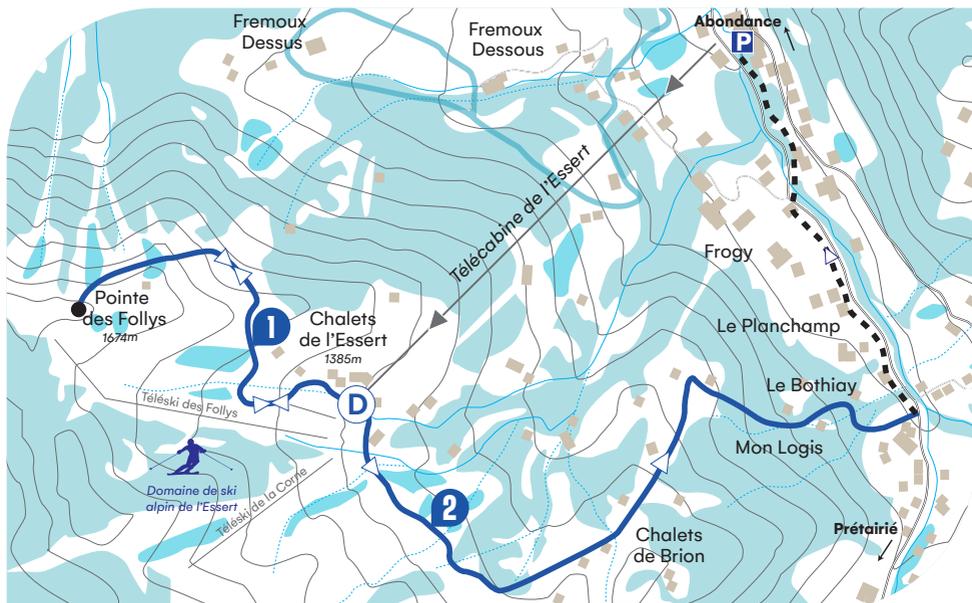
FREMOUX

Départ : Plaine d'Auffaz

- 2h
- 250 m
- 3,30 km

À Auffaz, sur la gauche de la piste de ski et de luge, en direction du centre du village après les 3 immeubles, il y a un petit parking avec un panneau de départ pour le ski de randonnée. Engagez-vous sur la montée en direction de la forêt. Poursuivez en lisière de forêt puis traversez le pont vous conduisant dans un vaste pré. Traversez la piste de ski, puis rejoignez la route plus haut sur votre droite puis montez en forêt en longeant le ruisseau qui vous mènera à la ferme du Vellard. Empruntez le large chemin sur votre droite jusqu'à une première intersection et suivez le sentier face à vous, en direction de Frémoux dessus. Entre les habitations, gagnez le pré sur votre droite pour entamer votre descente vers Frémoux Dessous en longeant la ligne électrique, un joli panorama sur toute la vallée vous y attend. De là, suivez le chemin sur votre droite pour retrouver l'itinéraire de montée vous conduisant à Vellard et enfin à Abondance.





DOMAINE DE L'ESSERT

Départ : Sommet de la télécabine

1 Aller

- 🕒 2h
- 🏔️ 300 m
- 📏 3,00 km

2 Retour

- 🕒 1h
- 🏔️ 450 m
- 📏 4,30 km

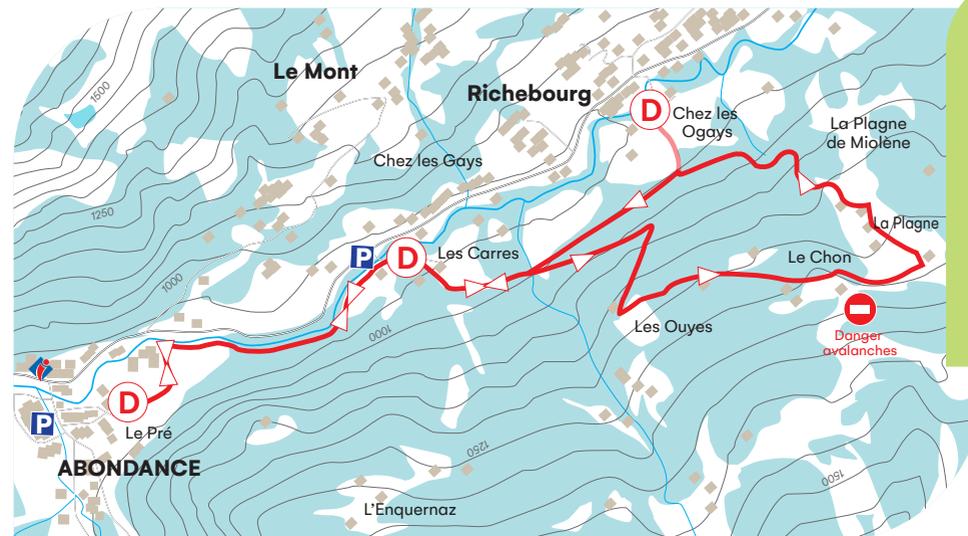


Votre randonnée emprunte une partie du domaine skiable de l'Essert. Il est recommandé de ne pas marcher sur les pistes réservées aux skieurs.

Empruntez la télécabine de l'Essert (forfait en vente aux caisses du domaine skiable).

1 Rejoindre le départ des sentiers qui se trouve au bas du télésiège de Petit Frémoux. Dirigez-vous vers les chalets de l'Essert puis montez en direction de la forêt que vous longez jusqu'à la crête. Suivez cette dernière (attention à ne pas trop s'approcher du bord de la corniche) jusqu'au relais (antennes). Redescendez par le même chemin jusqu'à la gare de la télécabine. Au sommet, vue panoramique sur le mont de Grange, le lac Léman et les dents du Midi.

2 Passez au-dessus du restaurant de l'Essert et poursuivez en direction des télésièges de la Corne. Traversez ensuite la piste de montée du télésiège du Lac vers les chalets de Brion. Continuez en direction des chalets de Mont Logis et de Bothiay jusqu'à Charmy l'Envers puis prenez la route à gauche en direction d'Abondance jusqu'au parking de la télécabine.



VERSANT FORESTIER

Départ : Le Pré

- 🕒 2h à 3h45
- 🏔️ 330 m à 350 m
- 📏 4,30 à 7,60 km

Randonnée en forêt et dans les alpages avec une vue sur la vallée et le Mont Chauffé.

À partir du Pré, empruntez l'itinéraire piéton des bords de Dranse en direction de La Chapelle d'Abondance.

Au niveau du lieu-dit « les Carres », suivez le sentier qui monte à travers la forêt jusqu'au chalet « les Ouyes ».

Continuez sur le sentier à plat qui vous mènera au chalet du Chon puis descendez dans une zone découverte traversant l'alpage de la Plagne.

Poursuivez votre descente jusqu'au point d'altitude 1012 m où vous bifurquez à gauche avant de retrouver votre itinéraire de montée.

Autres départs possibles :

les Carres et les Ogays.





LES CHALET D'AUTIGNY

Départ : Le Mont ou Richebourg

🕒 3h30 à 4h15

🏔️ 420 m à 540 m

📏 6,20 à 7,3 km

L'itinéraire vous invite à la découverte des forêts et des alpages du Mont sur ce versant sud où le soleil est bien présent lors des belles journées hivernales.

Depuis le hameau du Mont, montez en direction du Col de la Plagne. Au col, rejoignez les chalets d'Autigny par un chemin plus à plat qui vous offrira de magnifiques points de vue sur les falaises du Mont Chauffé. Aux chalets, un panorama vous attend sur les Cornettes de Bise, Ubine et les montagnes du Chablais. Le retour à votre point de départ se fait selon le même itinéraire.

Au départ de Richebourg, rejoignez l'itinéraire principal par le sentier qui passe au-dessus de l'ancienne chèvrerie.

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

22. **BALCON DE LA CHAPELLE** 🏔️

22. **PLAN DES FEUX - LES RAVIÈRES** 🏔️🏔️

23. **PLAN DES FEUX** 🏔️🏔️

24. **SUR BAYARD PAR LA CASCADE** 🏔️🏔️

25. **ITINÉRAIRE DU BLANCHET** 🏔️🏔️

26. **BOUCLE DU TROMBY** 🏔️🏔️

27. **COL DU SAIX** 🏔️🏔️🏔️



☎️ 04 50 73 51 41

✉️ lachapelledabondance@ot-peva.com

🌐 hiver.lachapelledabondance-tourisme.com

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 10/12 au 30/04

Sous réserve de conditions d'enneigement.



BALCON DE LA CHAPELLE

Départ : Le Clos

- 2h
- 80 m
- 5,00 km

1 Itinéraire idéal pour découvrir la raquette ou pour une balade en famille.

Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking). Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux et tournez à gauche sur le replat pour rejoindre le sentier en balcon. Poursuivez jusqu'à une belle cascade souvent gelée en hiver. De là, redescendez vers le Pont du Moulin pour rattraper la piste piétonne qui vous ramènera à votre point de départ.



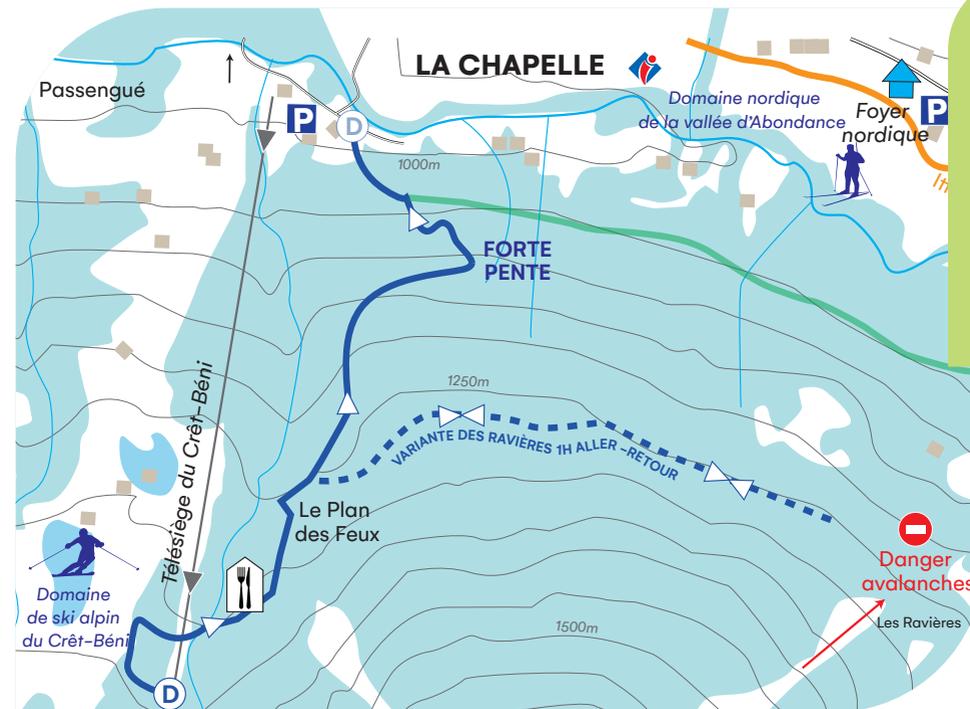
PLAN DES FEUX LES RAVIÈRES

Départ : Le Clos

- 2h
- 270 m
- 2,30 km

2 Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt-Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking).

Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux, continuez tout droit sur le replat (ne pas prendre le chemin sur la gauche) puis continuez de monter jusqu'à l'intersection du Plan des Feux, qui permet de rejoindre sur la gauche le chemin des Ravières. A l'issue de ce chemin, faites demi-tour (danger avalanches), puis suivez le chemin du retour en sens inverse.

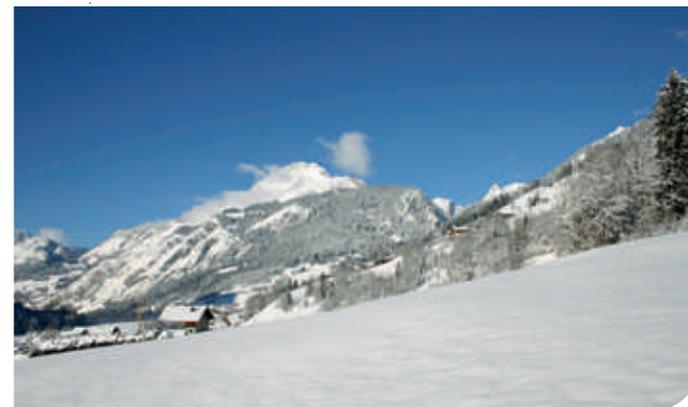


PLAN DES FEUX

Départ : Sommet du télésiège de Crêt Béni

- 1h15
- 350 m
- 2,00 km

Empruntez le télésiège du Crêt Béni (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques). Depuis le sommet du télésiège, suivez le sentier descendant au restaurant du Crêt Béni. Empruntez la route derrière le restaurant puis, au premier carrefour, tournez à droite. Suivez le sentier jusqu'au Plan des Feux où se trouve une halle couverte permettant de pique-niquer.





SUR BAYARD PAR LA CASCADE

Départ : Le Moulin

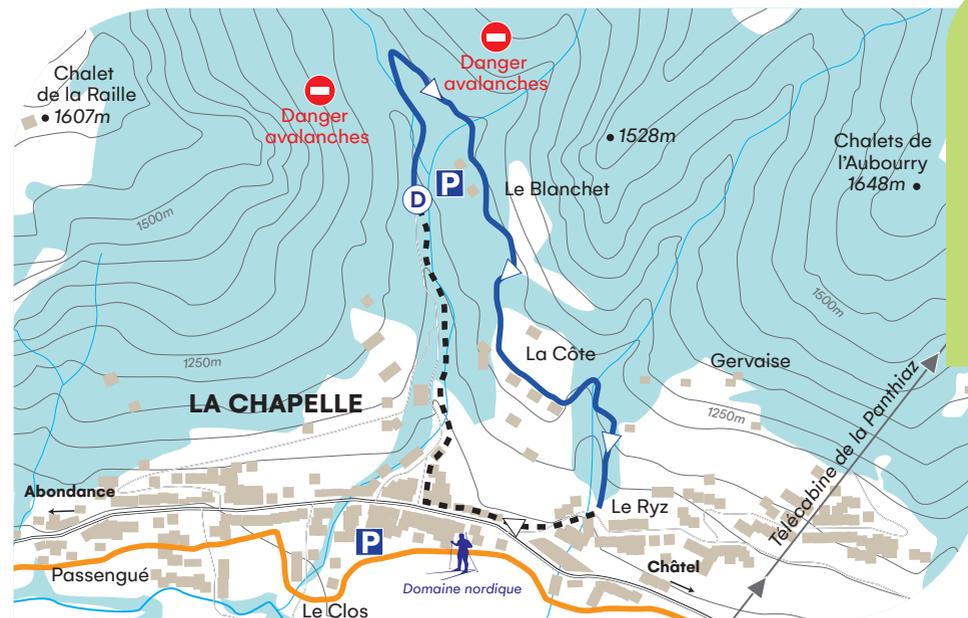
- 1h45
- 200 m
- 2,30 km

Depuis le village, empruntez le sentier piéton en direction de la Panthiaz puis du Moulin. Arrivé au Pont du Moulin, montez jusqu'à la fin de la route pour récupérer le sentier en forêt qui vous conduira à Sur Bayard. Descendez ensuite par la combe dans le champ pour récupérer, en bas, votre itinéraire de montée.

Recommandations :

Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange où les chiens doivent être tenus en laisse.
Si vous savez rester discret, vous pourrez observer chevreuils, cerfs et chamois.

Une partie de l'itinéraire croise les pistes de ski de fond réservées aux fondeurs, respectez les passages piéton et ne dégradez pas les pistes.



ITINÉRAIRE DU BLANCHET

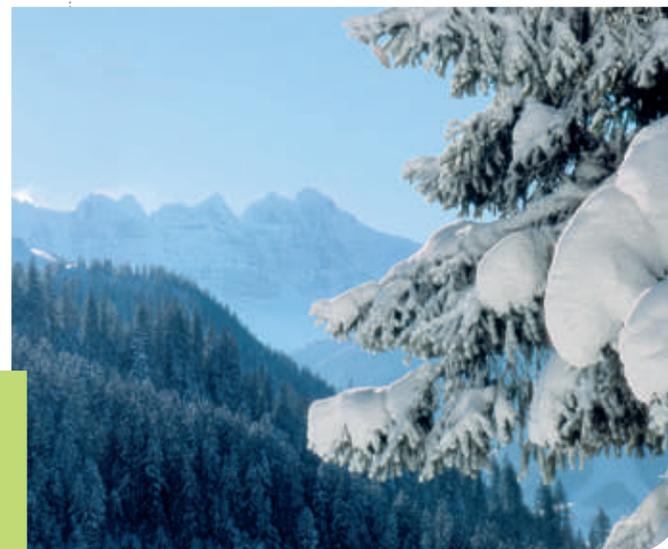
Départ : La Chapelle
d'Abondance Tourisme

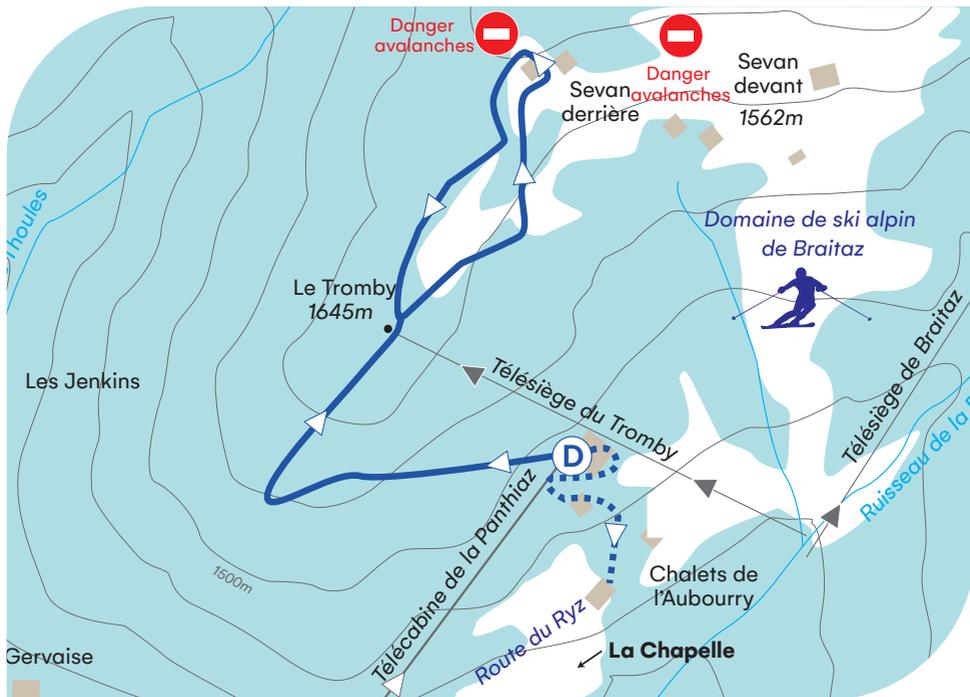
- 2h
- 170 m
- 3,80 km

En face de l'office de tourisme, montez la route de Chevenne qui longe un ruisseau bordé de vieux chalets. Bifurquez à droite en direction de La Côte par le sentier du Blanchet. À la Côte, retour par « Chez les Thoules », puis le centre du village.



Une partie de l'itinéraire se trouve en bord de route et il vous faudra déchausser les raquettes.





BOUCLE DU TROMBY

Départ : Sommet du télécabine de la Panthiaz

- 🕒 2h
- 📏 160 m
- 📍 2,50 km

Empruntez la télécabine de la Panthiaz (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques) que vous pouvez rejoindre depuis le village avec la navette communale gratuite : prévoyez votre retour avant la fermeture de la télécabine.

À la sortie de la télécabine, prenez le sentier en forêt à gauche. Le départ est soutenu et après avoir traversé forêts et clairières, vous arrivez au sommet du télésiège du Tromby. Suivez ensuite la ligne de crête jusqu'au chalet de Sevan derrière. Redescendez en direction du sommet du télésiège pour reprendre le sentier de montée et revenir au point de départ. Vous pouvez redescendre par la télécabine ou empruntez la route du Ryz (prévoir 1h de plus).



COL DU SAIX

Départ : Hameau de la Ville du Nant

- 🕒 3h
- 📏 300 m
- 📍 4,10 km

Montez par la route de La Ville du Nant où vous découvrirez de très beaux chalets, des fermes traditionnelles et des chapelles. Au bout de la route, poursuivez par la route forestière, puis par le chemin qui vous mènera au Col du Saix. Le retour s'effectue par le même itinéraire. Vous pouvez également continuer votre balade en direction de Barbossine et Petit Châtel (suivre le balisage de Châtel).

Pour rejoindre le départ :

- * Navette communale gratuite : arrêt La Ville du Nant
- * À pied : empruntez la piste piétonne jusqu'au Pont du Moulin
- * En voiture : gardez-vous au Pont du Moulin

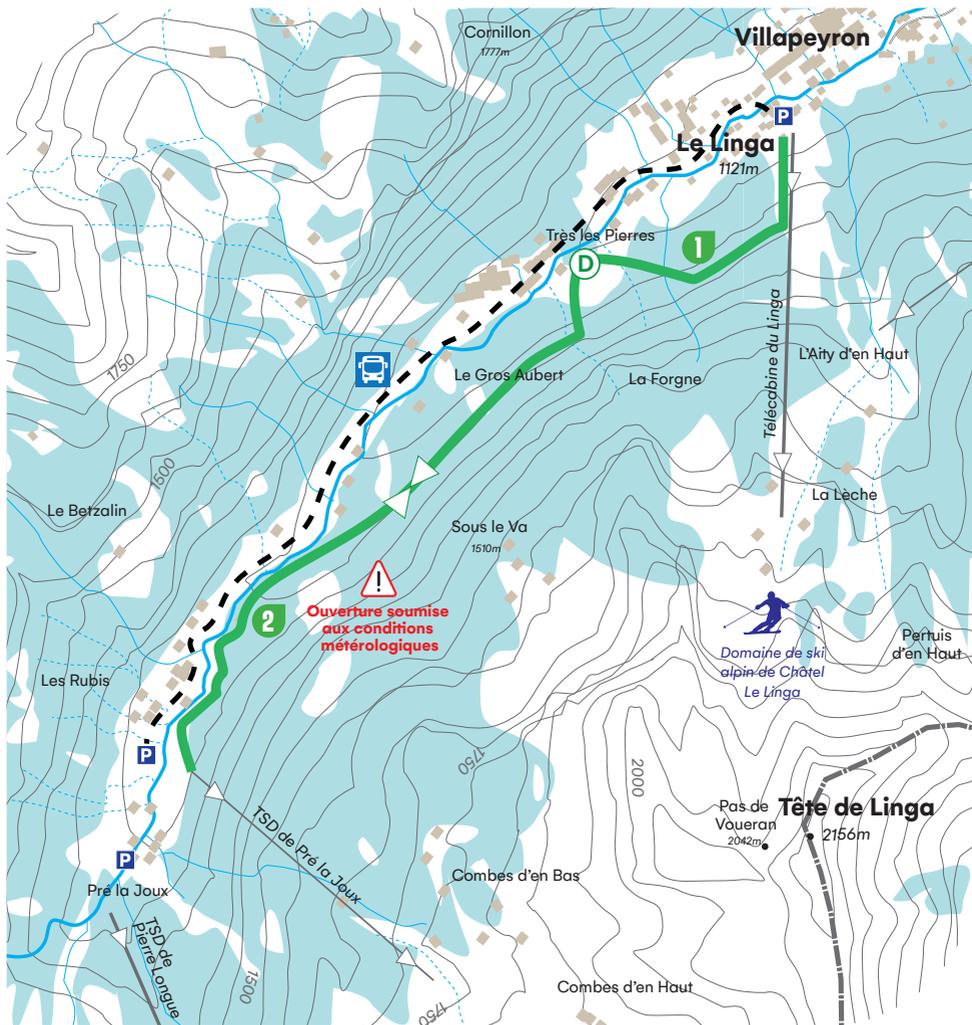
CHÂTEL

- 30. BORD DE DRANSE 
- 31. PETIT CHÂTEL - COL DE SAIX  
- 32. BALCON DE CHÂTEL 
- 32. PAS DE MORGINS 
- 33. BOUCLE DES RAMINES 
- 33. BOUCLE DES BLATTES  
- 34. PORTES DU CULET  
- 35. TOUR DU CORBEAU   
- 35. SUR LE BORD   
- 36. COL DE BASSACHAUX   
- 37. LES QUÉBALES    



 04 50 73 22 44
 touristoffice@chatel.com
 www.chatel.com

PÉRIODE D'OUVERTURE
Du 10/12 au 30/04
Sous réserve de conditions d'enneigement.



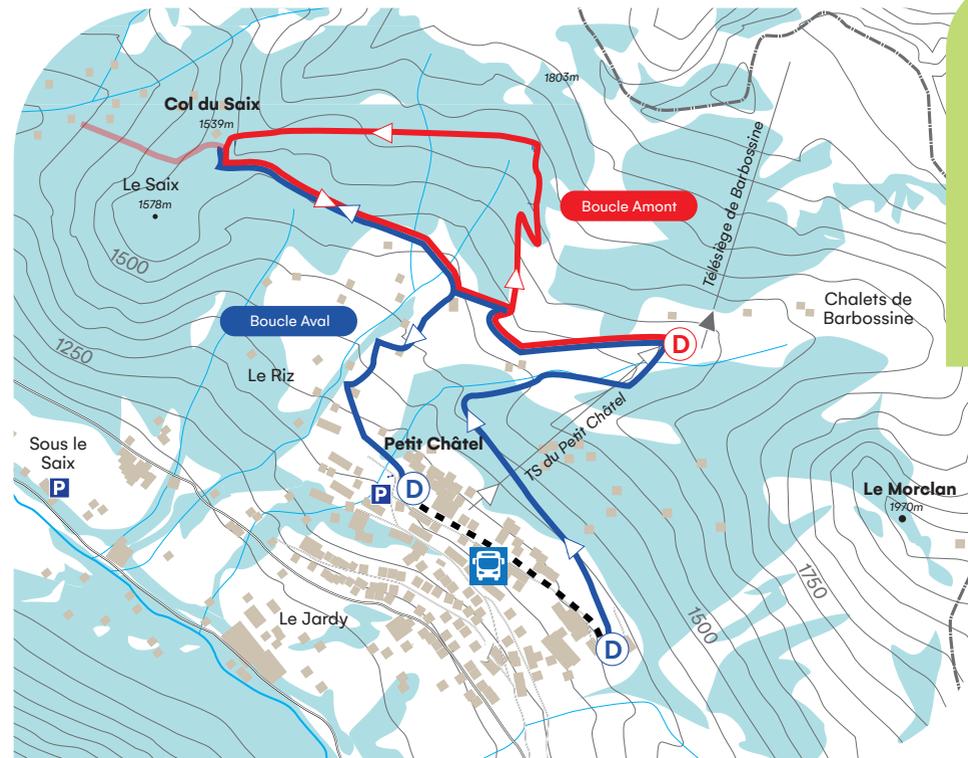
BORDS DE DRANSE

Départ : Parking Très-les-Pierres

- 🕒 Vers le Linga : 0h45
- 🕒 Vers Pré-la-Joux : 1h30
- 📏 30 m à 150 m
- 📍 Vers le Linga 1,1 km
- 📍 Vers Pré-la-Joux 2,3 km

1 Direction Linga : suivre le balisage sur votre gauche directement par le pont surplombant la Dranse, le chemin vous emmène tranquillement entre forêts et prairies au Linga, le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.

2 Direction Pré-la-Joux : suivre le balisage sur votre droite, après une courte montée, le chemin se poursuit en forêt. Un feu de signalisation vous indique la possibilité de continuer vers Pré-la-Joux (risque d'éboulement). Après les premiers parkings, le tracé continue en bord de Dranse pour terminer à l'aire de luge de Pré-la-Joux. Le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.



PETIT CHÂTEL COL DE SAIX

Départ : virage du Tenne

- 🕒 2h15
- 📏 230 m
- 📍 4,50 km



VARIANTE

Fermé par risque d'avalanche de niveau 4 et plus

- 🕒 1h
- 📏 180 m
- 📍 2,20 km

Depuis le virage du Tenne sur la route du Petit Châtel, monter tranquillement à flanc de montagne à travers la forêt.

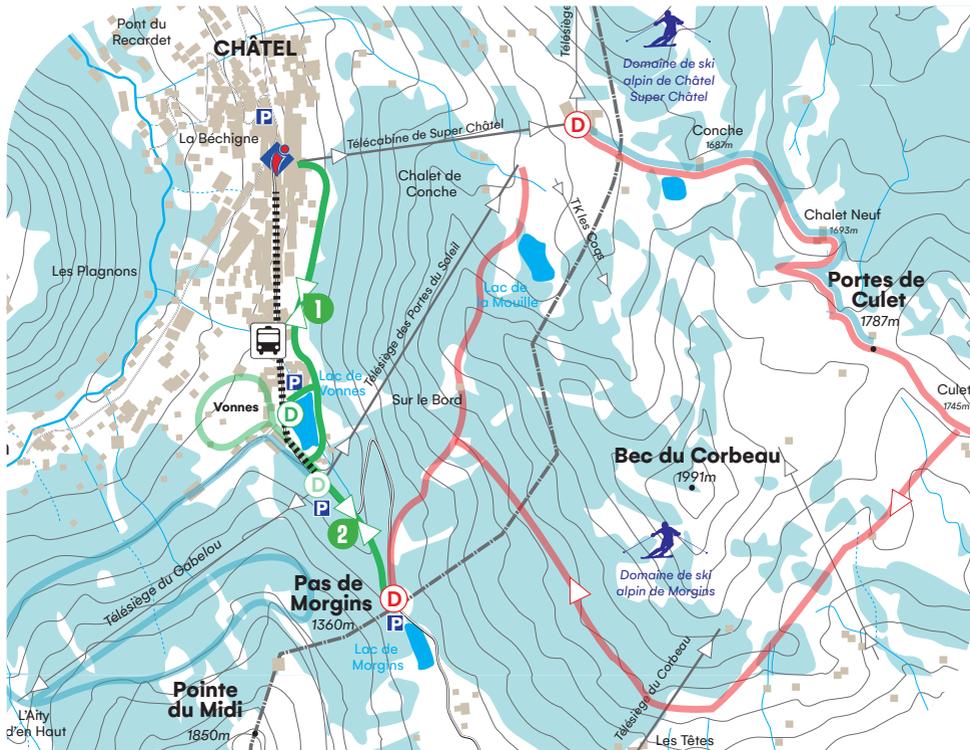
Après 2 virages, le chemin aboutit à la liaison des télésièges du Petit Châtel et de Barbossine.

Prendre alors à gauche puis à droite 100m plus loin le chemin montant en direction du Mouët. Poursuivre jusqu'au 1er lacet ; tourner aussitôt à gauche afin d'atteindre les alpages où le panorama s'ouvre.

L'itinéraire se poursuit entre forêt et alpage et rejoint ensuite le sentier. Continuer jusqu'au col du Saix où vous pourrez admirer le panorama sur la vallée d'Abondance. Depuis le col, possibilité de rejoindre le sentier (page 14) de La Chapelle d'Abondance (retour sur Châtel par la navette). La descente s'effectue en forêt pour atteindre les chalets de Flammet. A l'embranchement, continuer à droite en direction du Ryz : passer devant plusieurs fermes et un oratoire et engagez-vous dans la descente raide mais courte qui rejoint la route. Suivez celle-ci jusqu'à rejoindre votre point de départ.

Pour rejoindre le départ :

- * En voiture prendre la route du Petit Châtel jusqu'à Barbossine (parking payant)
- * En navette (en face de l'église, navette direction Petit-Châtel), arrêt Barbossine ou Tenne
- * Par le télésiège du Petit-Châtel (tarif piéton)



BALCON DE CHÂTEL

Départ : Télécabine de Super-Châtel ou Parking Liaison Vonnes

🕒 1h aller-retour
 🏔️ 50 m
 📏 2,50 km



PAS DE MORGINS

Départ : Parking Liaison Vonnes

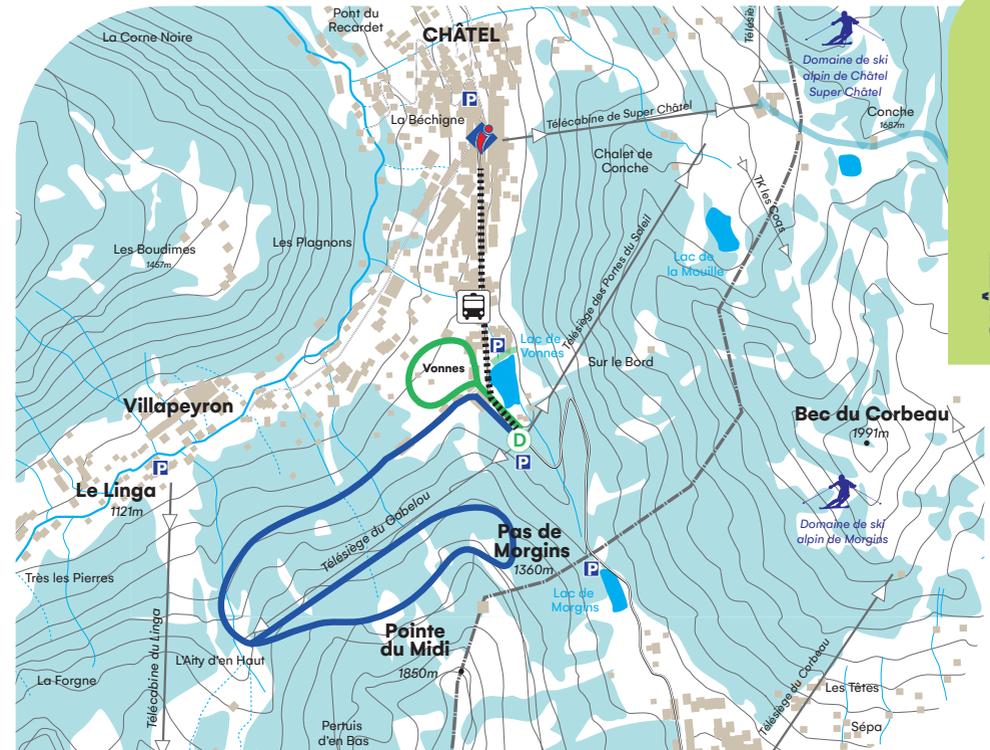
🕒 1h aller-retour
 🏔️ 80 m
 📏 2,40 km

1 À la télécabine de Super-Châtel, par l'escalier à gauche, longer la remontée sur 40m par une montée droite dans la pente (seule difficulté) puis tourner à droite en suivant le sentier en balcon, direction le Lac de Vonnes. Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette.

Variante :

Dans l'autre sens depuis le parking Liaison Vonnes, traverser la route par la passerelle ou par bus à l'arrêt Gabelou.

2 Vous accédez au sentier en empruntant la navette reliant le centre village (place de l'Église), arrêt Gabelou. Prendre la direction de la Suisse et du lac de Vonnes, le départ se situe au niveau du parking liaison Vonnes. Depuis le panneau de départ, situé en face de l'entrée du parking, vous vous engagez sur le chemin montant jusqu'à l'arrivée au col de Morgins. Vous êtes à la frontière Suisse, vous pouvez aller jusqu'au lac du même nom juste après le col. La vue s'ouvre sur les Dents du Midi en Suisse dominées par la Haute Cime (3257m). Si elle n'est pas recouverte de neige, la borne frontière du col est très intéressante avec des écussons sculptés de chaque côté (Suisse et Duc de Savoie). Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette.



BOUCLE DES RAMINES

Départ : Parking Liaison Vonnes

🕒 1h
 🏔️ 80 m
 📏 1,80 km



BOUCLE DES BLATTES

Départ : Parking Liaison Vonnes

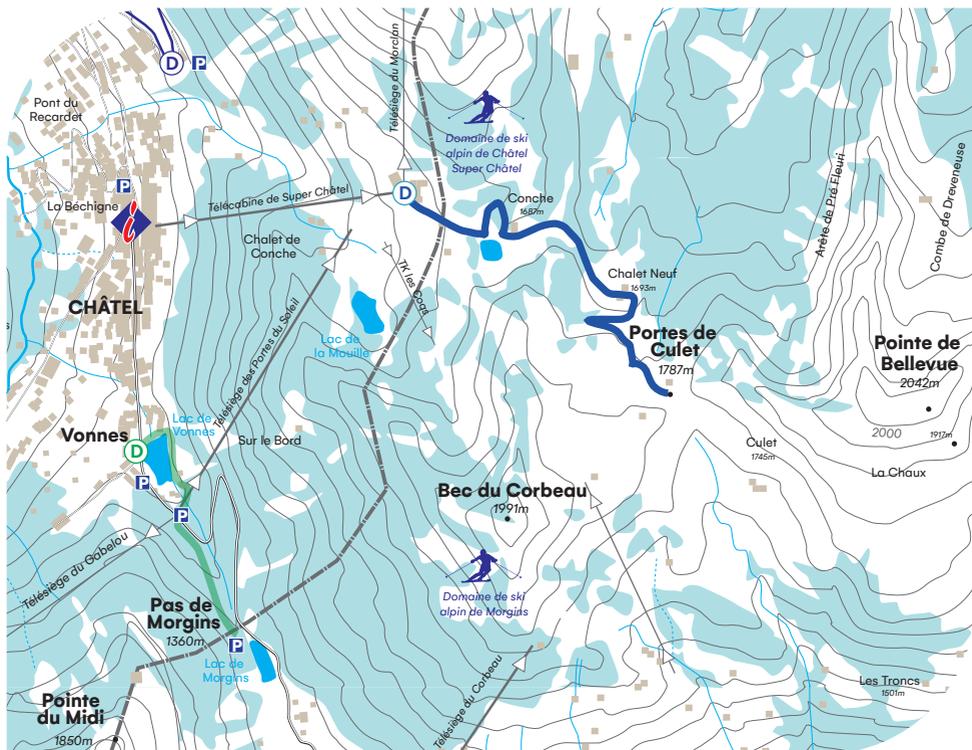
🕒 2h30
 🏔️ 200 m
 📏 4,00 km

Depuis le panneau de départ, suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vonnes pour rejoindre le chemin des Ramines, bifurquer à droite dans la descente en direction de la boucle damée. Vous trouverez également l'aire de luge de Sous Vonnes.

Suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vonnes pour rejoindre le chemin des Ramines en direction du télésiège du Gabelou. Juste avant, traverser le pont puis, à gauche, suivre la piste surplombant la gare du télésiège que vous dépassez. Au croisement avec la piste de ski alpin, prendre de nouveau à gauche, le virage en épingle pour continuer dans la forêt tout droit jusqu'au point de vue des Blattes. Revenir au départ par le même chemin.

Variante :

Continuer par la large piste direction Morgins sur 40m pour prendre à droite un sentier plus étroit pour effectuer la boucle, poursuivre tout droit en longeant la pente sur 1km environ pour descendre droit dans la pente vers le télésiège Gabelou.



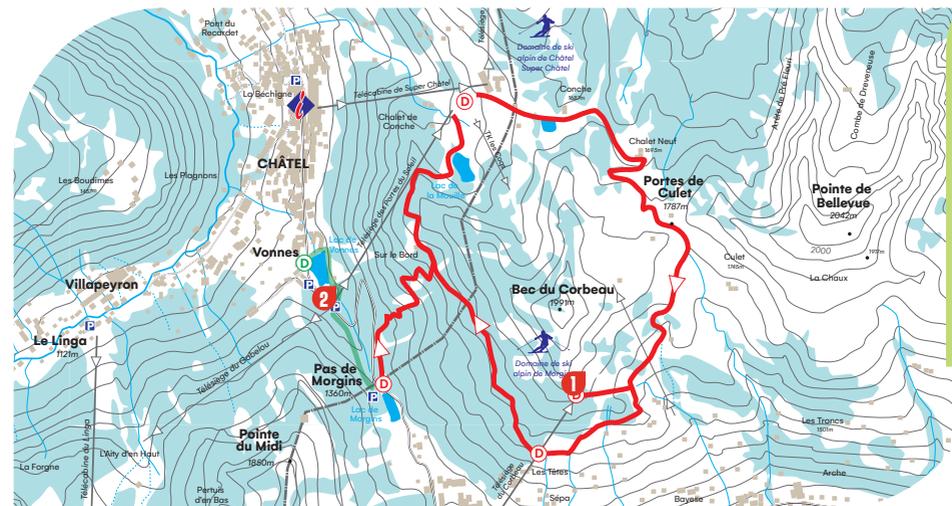
PORTES DU CULET

Départ : Télécabine de Super-Châtel

- 1h30
- 80 m
- 4,10 km

Itinéraire franco-suisse de 6 km qui comprend des côtes et descentes plus ou moins marquées et est réservée aux marcheurs en raquettes avertis.

À l'arrivée de la télécabine, suivre l'itinéraire nordique pour arriver au lac de Conche. Aux chalets du même nom, et après une petite boucle destinée à la promenade familiale dans une forêt d'épicéas, vous pouvez poursuivre sur le sentier du Renard en direction de chalet Neuf et du col des Portes de Culet, col offrant un panorama d'exception sur les Dents du Midi, les Alpes vaudoises et valaisannes, ainsi que le Mont-Blanc.



TOUR DU CORBEAU

Départ : Télécabine de Super-Châtel

- 5h
- 650 m
- 7,60 km

1 À la descente vers Morgins, vous traverserez une zone préservée et entièrement naturelle. Vous croiserez les téléskis du Culet et Ecotis. Continuer la descente jusqu'au secteur des Têtes et le restaurant du Corbeau. Le chemin en forêt vous emmène en France, sur le secteur de Sur le Bord avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance puis après une courte montée jusqu'au lac de la Mouille. Prolonger jusqu'au télésiège Portes du Soleil pour effectuer la descente avec votre pass remontées mécaniques. A Vonnès, rejoindre le centre en navette ou par le sentier Balcon de Châtel. Ce parcours (2) peut être effectué dans l'autre sens en partant du télésiège Portes du Soleil.

Variante au départ de Morgins :

Depuis le restaurant du Corbeau, situé sous le télésiège du même nom : le chemin en forêt vous emmène : soit en France, sur le secteur de Sur le Bord puis jusqu'au lac de la Mouille, avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance. Soit en Suisse en remontant direction le télésiège des Ecotis, puis les Portes de Culet, Chalet Neuf, Conche, Super-Châtel. Le retour se fait part le même chemin. Au départ du sommet du télésiège du Corbeau : redescendre sur 300m environ pour retrouver le chemin qui croise le télésiège des Ecotis. A partir de là, effectuer le sentier du Renard selon le sens souhaité : direction Portes de Culet — lac de Conche — Super Châtel ou direction — restaurant le Corbeau — Sur le Bord.



SUR LE BORD

Départ : Parking Pas de Morgins

- 2h30
- 300 m
- 1,40 km

2 Le chemin démarre de l'autre côté de la route (traverser avec prudence), en forêt par une légère descente. A la première sortie de forêt, continuer sur la piste forestière à votre droite pour débiter la montée assez raide de Sur le Bord. Après plusieurs lacets, le chemin passe à proximité du chalet d'alpage de Sur le Bord avant d'arriver au point culminant situé quelques centaines de mètres plus loin. Après avoir admiré la vue, vous pourrez retourner au point de départ en revenant sur vos pas, ou vous rendre vers le lac de la Mouille.



COL DE BASSACHAUX

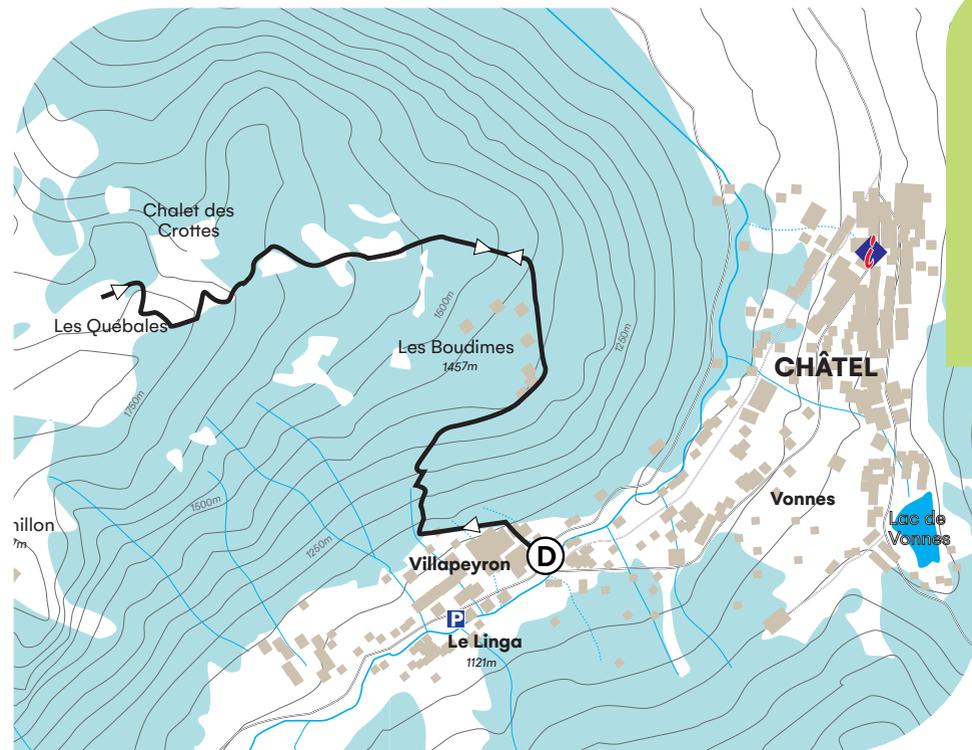
Départ : Pied du télésiège de Pré-la-Joux

- 🕒 5h30
- 📏 540 m
- 📍 11,30 km

Depuis le centre du village, prendre la route de Pré-la-Joux et se garer au parking du télésiège de Pré-la-Joux. Le sentier commence par monter tranquillement au-dessus du tapis couvert pour s'engouffrer légèrement en forêt le long du ruisseau.

Traverser le ruisseau sur un petit pont pour ressortir au-dessus de la piste de bob-luge. Poursuivre sur le sentier de droite à nouveau en forêt jusqu'à « La Place des Plaines » où se situe un oratoire. L'itinéraire se dirige alors à gauche pour rejoindre les alpages des Grands Plans. Suivre la trace et le balisage à travers ces espaces grandioses jusqu'au col de Bassachaux. Il est également possible de monter directement à Plaine Dranse par le télésiège de Pierre Longue. Au col, si le risque d'avalanche est inférieur à 3 sur 5, les plus courageux pourront poursuivre la balade et rejoindre les chalets de Plaine Dranse en suivant la route d'été.

Le retour s'effectue par le même itinéraire ou en descendant par le télésiège en achetant un ticket descente avant votre départ aux caisses des remontées mécaniques.



LES QUÉBALES

Départ : Chemin de Villapeyron

- 🕒 5h
- 📏 700 m
- 📍 7,60 km

Prendre la direction de Villapeyron et se garer sur le parking du Linga. Le départ de l'itinéraire se situe en haut du chemin de Villapeyron, à 50m du parking. Le sentier pénètre en sous-bois, traverse un ruisseau et monte droit jusqu'à atteindre une piste forestière. De là, emprunter le sentier montant en lacets jusqu'à l'oratoire. Continuer sur le sentier s'élevant à droite de l'oratoire et rejoindre le large chemin donnant accès à l'alpage des Boudimes. Traverser l'alpage pour atteindre un petit plateau derrière le pylône de la ligne à haute-tension. L'itinéraire s'élève alors tranquillement à travers les alpages, le panorama s'ouvre au cours de la montée et l'on aperçoit les Dents du Midi (3257 m). Une fois aux Québales-bas, laisser le sentier de gauche pénétrant en forêt pour emprunter celui qui vous mènera au sommet de l'itinéraire.

Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange, avec un peu de patience et en étant silencieux, vous pourriez apercevoir des chamois !

Le retour s'effectue par le même chemin, ne vous aventurez pas au-delà des Québales, le risque d'avalanches est élevé.

VIVEZ LA MONTAGNE AUTREMENT AVEC UN ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

Les accompagnateurs en montagne sont des passionnés s'adaptant à tous les niveaux ! Ils vous proposent des sorties raquettes en dehors des sentiers battus pour découvrir la montagne selon vos intérêts : faune, flore, géologie, sorties à thème...

Programme des sorties et coordonnées des accompagnateurs dans les accueils des Offices de Tourisme.

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
IPHONE ET ANDROID**
RANDONNÉES LEMAN MOUNTAINS EXPLORE®





LEMAN MOUNTAINS EXPLORE



WWW.LEMAN-MOUNTAINS-EXPLORE.COM

Pour tout renseignement : info@ot-peva.com - 04 50 73 56 04

Bureau d'information touristique
de Bernex

04 50 73 60 72

Bureau d'information touristique
de Thollon-les-Mémises

04 50 70 90 01

Bureau d'information touristique
d'Abondance

04 50 73 02 90

Bureau d'information touristique
de La Chapelle d'Abondance

04 50 73 51 41

Bureau d'information touristique
de Publier (bureau estival)

04 50 70 00 63

Bureau d'information touristique
de Saint-Gingolph (bureau estival)

04 80 16 10 64

Évian Tourisme

04 50 75 04 26

www.evian-tourisme.com

Châtel Tourisme

04 50 73 22 44

www.chatel.com

 Leman Mountains Explore

 @lemanmountains_explore

 **CHÂTEL**
Portes du Soleil


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE


PEFC®
10-31-1443
Certifié PEFC
pefc-france.org